



AVIS RECTIFICATIF

Travaux

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Université de Corse, pôle de la Commande Publique 22 avenue Jean Nicoli Bp52, à l'attention de Nicolai Pierre-Mathieu, F-20250 Corte. Tél. 04 95 45 02 06. E-mail : marchepublic@univ-corse.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

I.2) TYPE ORGANISME ACHETEUR

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

prestation de maîtrise d'oeuvre MOP pour la réalisation du centre de recherche scientifique sur le milieu marin "stella mare" (Sustainable Technologies for Littoral Aquaculture and Marine Research).

II.1.2) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

la présente consultation a pour but de sélectionner une équipe de maîtrise d'oeuvre pour la construction du centre de recherche scientifique "stella mare" (Sustainable Technologies for Littoral Aquaculture and Marine Research) sur le milieu marin (U Casone - commune de Biguglia).

Le montant prévisionnel des travaux est de 5 300 000 eur (H.T.).

La mission MOP de maîtrise d'oeuvre couvre les éléments de missions suivants: diag, esq, aps, apd, pro, dce, act, visa, det et AOR (la mission de coordination SSI est incluse dans les missions de base).

Les contraintes réglementaires liées aux aménagements :

- La réglementation ERP
- La réglementation ICPE
- La loi sur l'eau et le pompage d'eau en mer (création d'un émissaire)

Les choix d'aménagement et intégration au site :

- Le pôle de transfert de technologie et de sensibilisation est construit à neuf dans un bâtiment spécifique en partie ouest du site, en dehors de la bande des 100m, (1 300m²)
 - Le pôle de recherche est installé dans l'ancien bâtiment vinicole, restructuré à cet effet (320m²) ;
 - Le pôle de vie et d'accueil sont répartis dans la grande villa, moyennant de légers réaménagements et dans les bungalows, conservés à l'identique (246m²).
- Lieu principal de prestation lieu dit U Casone Pinetto, commune de Biguglia (Haute-Corse).
Le montant des travaux sur lesquels portera la mission de maîtrise d'oeuvre est évalué à 5 300 000 eur (H.T.).

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 71000000.

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 10S0048.

IV.2.3) Avis auquel se réfère la présente publication : BOAMP ET JOUE N°10-163181

IV.2.4) Date d'envoi de l'avis original : 27 juillet 2010.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) L'AVIS IMPLIQUE

Rectification.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION INCOMPLÈTES

VI.3) INFORMATIONS À RECTIFIER OU À AJOUTER

Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur.

Dans l'avis original.

VI.3.3) Texte à rectifier dans l'avis original :

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.1.2) Description succincte :

Au lieu de : -Le pôle de transfert de technologie et de sensibilisation est construit à neuf dans un bâtiment spécifique en partie ouest du site, en dehors de la bande des 100m, (1 300m²)

Lire : -Le pôle de transfert de technologie et de sensibilisation est construit à neuf dans un bâtiment spécifique en partie ouest du site, en dehors des bandes des 100m, (1 300m²).

VI.3.4) Date à rectifier dans l'avis original :

VI.3.5) Adresse et point de contact à rectifier :

VI.3.6) Texte à ajouter dans l'avis original :

VI.3.3) Texte à rectifier dans l'avis original :

Endroit où se trouve le texte à rectifier : II.1.2) Description succincte :

Au lieu de : -Le pôle de vie et d'accueil sont répartis dans la grande villa, moyennant de légers réaménagements et dans les bungalows, conservés à l'identique (246m²).

Lire : -Le pôle de vie et d'accueil sont répartis dans les deux villas, moyennant de légers réaménagements et dans les bungalows, conservés à l'identique (306m²).

VI.3.4) Date à rectifier dans l'avis original :

VI.3.5) Adresse et point de contact à rectifier :

VI.3.6) Texte à ajouter dans l'avis original :

VI.3.3) Texte à rectifier dans l'avis original :

Endroit où se trouve le texte à rectifier : III.1) CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS :

Supprimer : Il sera tenu compte de l'esthétique des réponses et de l'insertion dans le site.

VI.3.4) Date à rectifier dans l'avis original :

VI.3.5) Adresse et point de contact à rectifier :

VI.3.6) Texte à ajouter dans l'avis original :

VI.3.3) Texte à rectifier dans l'avis original :

Endroit où se trouve le texte à rectifier : IV.3) CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS :

Au lieu de : Après examen des projets, les critères de jugement des prestations des concurrents se référeront aux indications du programme du concours et tiendront particulièrement compte des points suivants: 1)Qualité de la réponse au programme et sur la fonctionnalité du projet : noté sur 10 (sans décimale) affecté d'un coefficient de : 3. 2)Valeur architecturale et valeur technique (constructibilité, prise en compte de la sécurité) : noté sur 10 (sans décimale) affecté d'un coefficient de 3. 3) Valeur en termes de fonctionnalité et potentialité du bâtiment pôle de transfert de technologie et de sensibilisation noté sur 10 (sans décimale) affecté d'un coefficient de 3.

Lire : Les critères de jugement des prestations des concurrents seront définis dans le règlement du Concours.

VI.3.4) Date à rectifier dans l'avis original :

VI.3.5) Adresse et point de contact à rectifier :

VI.3.6) Texte à ajouter dans l'avis original :

VI.4) AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 juillet 2010.

Références de l'avis initial paru au BOAMP :

Parution numéro : 146 B, annonce n° 159 du 30 juillet 2010.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 30 juillet 2010.